

# FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION 2025-2026

## ADULTES



**RITMO DA  
CAPOEIRA**  
MESTRE COXINHA

À RENDRE au plus tard le 14 novembre 2025 accompagnée du règlement

Lieu des cours (cocher la case correspondante) :  Besançon  Dole  Rioz

NOM : ..... PRÉNOM : ..... SEXE  F  M

APELIDO : ..... DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

MAIL (à écrire lisiblement) : ..... TÉL .....

Personne à prévenir en cas d'urgence : ..... TÉL .....

### TARIFS des COTISATIONS + ADHÉSION ANNUELLE OBLIGATOIRE (15 €)

Cocher le choix correspondant

TARIFS ADULTES	1 cours / semaine		2 cours / semaine	
	tarif plein	tarif réduit*	tarif plein	tarif réduit*
Année	170 € <input type="checkbox"/>	153 € <input type="checkbox"/>	275 € <input type="checkbox"/>	240 € <input type="checkbox"/>
Trimestre	70 € <input type="checkbox"/>	63 € <input type="checkbox"/>	105 € <input type="checkbox"/>	95 € <input type="checkbox"/>
<b>Carte 10 cours</b>			120 € <input type="checkbox"/>	
<b>Cours à l'unité</b>			15 € <input type="checkbox"/>	

\* Bénéficiaires du tarif réduit : étudiants, chômeurs, titulaires du RSA, titulaires de la carte Avantage Jeunes

Reporter le montant correspondant à la formule choisie dans le tableau ci-dessous

Montant de la cotisation	Montant de l'adhésion	Total **	
€	+ 15 €	=	€

**Attestation** : si besoin d'une attestation de paiement, cocher la case

Pièces à joindre avec la fiche d'inscription<sup>1</sup> :

- ✓ le **règlement** par chèque<sup>2</sup> libellé à l'ordre de l'Association Ritmo da Capoeira ou espèces<sup>3</sup>,
- ✓ un **certificat médical** d'aptitude physique à la pratique de la capoeira,
- ✓ une **photo d'identité** (pour les nouveaux adhérents),
- ✓ une photocopie de la carte permettant de bénéficier de tarifs réduits.

**DROIT A L'IMAGE** : « Je renonce expressément à me prévaloir du droit à l'image, comme je renonce à tout recours à l'encontre de l'association Ritmo da Capoeira pour l'utilisation faite de mon image (ou de celle de mon enfant) »

Si vous ne souhaitez pas voir apparaître votre visage ou celle de votre enfant sur les photos utilisées par l'association, merci de cocher la case suivante

Fait à ..... le ..... / ..... / 2025

**Signature** de l'adhérent :

<sup>1</sup> Les fiches d'inscription incomplètes ne seront pas acceptées.

<sup>2</sup> Les chèques sont encaissés la première quinzaine de chaque mois pour les paiements mensuels et des mois d'octobre, janvier, avril pour les paiements trimestriels.

<sup>3</sup> Pour les règlements en espèces, le paiement s'effectue en une fois.